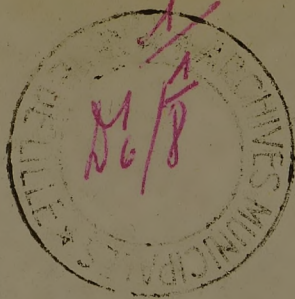


Procès Verbaux
Rapports.

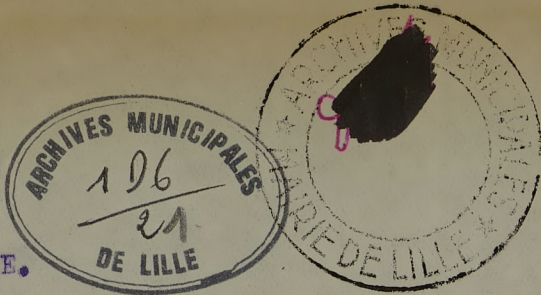


Commission Administrative des
Gourneaux Economiques

mandat Delory 1919/1925

MAIRIE de LILLE

ASSISTANCE PUBLIQUE.



LILLE, le 11 Décembre 1920.

Commission Administrative des Fourneaux Economiques.

Séance du 10 Décembre 1920.

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la Présidence de M.SAINT-VENANT, Adjoint délégué.

Etaient présents : MM. BAILLY, BOUCHE, DENNE QUIN, DOYENNETTE, LEPLAT, MARTIN.

M.le Président donne lecture du rapport concernant les achats de gras de boeuf et de haricots et présente les échantillons.

Pour la livraison du gras de boeuf, étant donné que la différence de 0,60 au kilog existant entre le prix fait par M.CHOQUEL, rue Princesse (6,00) et celui de M.DE BUCK (6,60) ne compenserait pas la perte provoquée par la différence de qualité de la marchandise, il est décidé de donner avis favorable au marché à passer avec M.DE BUCK.

Même remarque est faite pour les haricots; MM. MOREL (1,25 le kilog) et PAJOT (1,43). Avis favorable pour marché avec M.PAJOT.

Il est également décidé d'acheter, une fois par semaine, du mouton qui sera distribué le lundi, de préférence.

M.le Président annonce qu'il a été acheté pour 12.000 francs de tickets par l'Administration du Bureau de Bienfaisance.

M.le Président fait prendre connaissance des chiffres indiquant le rendement de chaque cuisine au cours du mois de Novembre.

Locaux	Viande :		Nombre de rations délivrées et moyenne au kilog.			
	employée	viande	Bouillon	Legumes		
BOUVINES	198 ^k ,500	883	4,44	1244	6,26	1180
LOTTIN	440,	2491	5,66	4036	9,17	3201
BEGUINAGE	299 ^k ,500	1477	4,93	1984	6,66	2013
FOMBELLE	299,	1035	3,46	1463	4,89	855
FENELON	202 ^k ,500	745	3,67	956	3,23	931
MANUEL	273	1418	5,19	2269	8,33	2084
TOTAUX :	1712 ^k ,500	8049		11952		10264

Il apparaît que la moyenne des cuisines Fombelle et Fénelon n'est pas suffisante. Une note de service sera envoyée aux cuisinières de ces locaux.

M.Doyennette propose, si à l'avenir le rendement n'est pas meilleur dans ces cuisines, de réunir toutes les femmes de service devant la Commission.

M.le Président donne lecture des notes de M.le Secrétaire Général relatives aux bascules et à la proposition de M.BONDUES tendant à placer chaque fourneau sous le contrôle d'un Conseiller municipal. Les Administrateurs font remarquer que dans chaque cuisine il existe une bascule fonctionnant bien et munie des poids nécessaires.

D'autre part, MM. MARTIN et DOYENNETTE déclarent que la note n'est pas conforme aux désirs de M.BONDUES qui ne demandait pas que des Conseillers municipaux fassent partie de la Commission pour la surveillance de chaque fourneau, mais, seulement, qu'ils puissent les visiter.

.....

Etant donné que les Administrateurs actuels ne sont pas seulement affectés au contrôle d'une seule cuisine mais qu'ils peuvent se déplacer pour les surveiller toutes, la Commission ne voit pas l'utilité de placer les Fourneaux sous le contrôle des Conseillers municipaux. Néanmoins, il reste entendu que ces derniers peuvent, s'ils le désirent, visiter les cuisines, moyennant qu'ils fassent leurs observations avec tact et qu'ils avisent l'Adjoint délégué des déficiences qu'ils auraient pu remarquer.

M. le Président parle de l'incident soulevé à propos des détournements qui seraient opérés par les femmes de service de la cuisine FENELON.

M. MARTIN donne la définition de cet incident : M. LOBERT lui a déclaré avoir surveillé ladite cuisine et vu sortir le contrôleur portant un sac.

M. MARTIN ayant demandé à M. LOBERT s'il avait regardé dans le sac, celui-ci répondit négativement.

Donc, il ne peut affirmer que le contrôleur sortait quelque chose appartenant à la cuisine.

M. le Président dit : "M. LOBERT voit des voleurs partout et, sans preuves, aucune poursuite ne peut être exercée". Il demande aux administrateurs qu'une surveillance active soit établie auprès de cette cuisine. Un employé du service ira également contrôler de temps à autre.

M. le Président fait connaître qu'en raison du chômage intense, de nombreux Conseillers municipaux demandent que des fourneaux économiques soient créés dans différents quartiers de la Ville, et déclare qu'il est intervenu auprès de MM. les Ministres de la Guerre et des Régions Libérées pour obtenir des baraquements qui suppléeraient au manque de locaux.

M. le Président ira visiter l'ancienne cuisine, rue de la Baignerie, actuellement occupée par les payeurs des allocations de chômage, en vue d'une réinstallation éventuelle.

Lecture est donnée d'une lettre émanant de M. NELLE, éleveur à Lompret, proposant marché pour l'enlèvement des eaux grasses des fourneaux économiques à raison de 55 francs par mois.

Avis favorable pour ce marché.

*Vu l'adjoint : Président
Jean-Vincent*

La séance est levée à 18 heures 15.

M. Saint-Venant

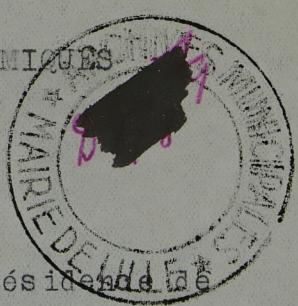
*Vu l'adjoint
Saint-Venant*



COMMISSION ADMINISTRATIVE

L'OEUVRE des FOURNEAUX ECONOMIQUES

Réunion du 1er Juin 1921.



La séance est ouverte à 17 h 15, sous la présidence de M. SAINT-VENANT, Député, Adjoint délégué à l'Assistance.

Etaient présents : MM. BAILLY, BOUCHE, DENNEQUIN, DOYENNETTE, LEPIAT, et MARTIN.

au 20/12

M. SAINT-VENANT donne connaissance des rapports ci-dessous indiqués :

43e Fête Fédérale de Gymnastique

Fonctionnement des Fourneaux Economiques

2.204 litres de bière à 0,56	1234,25
900 k de pain à 1,25	1125,
1.050 viande de boeuf à 5,05	5302,50
989 viande de mouton à 5,05	4994,45
1.180 pommes de terre à 0,38	448,40
390 haricots à 0,90	351,
30 carottes à 0,14	7,20
50 oignons à 0,40	20,
20 poireaux à 0,75	15
15 navets à 0,16	2,40
10 céleris à 0,75	7,50
24 gras de boeuf à 4,40	105,60
50 sel fin à 0,55	27,50
3 poivre à 10	30,
39 litres huile à manger à 3,75	146,25
20 litres vinaigre à 1,50	30,
10 moutarde à 1,90	19,
dépenses diverses	88,20

13954,25

Personnel:

2652

Total des dépenses 16606,25

RECETTES : 16.782,00

DEPENSES : 16.606,25

00,175,75 excédent de recettes

Nota - Les restes (350 kg de viande et 250 pains) ont été distribués aux pauvres - habitués des cuisines - à raison d'une ration supplémentaire par personne.

.....

RENDEMENT pendant la période du 1er au 30 Avril.

LOCAUX	Nombre de rations distribuées					
	Viande employée	Viande Moy.	Bouillon Moy.	Légumes		
BOUVINES	399,50	2081	5,21	3031	7,60	2749
LOTTIN	296,50	1862	6,29	3665	12,	3430
BEGUINAGE	269,50	1418	5,27	2185	8,10	2479
FOMBELLE	346,50	2489	7,10	3859	11,	3134
FENELOU	200,50	1139	5,69	1467	7,33	1532
MANUEL	277,50	1846	6,66	2970	10,	2857
	<u>1800^k,00</u>	<u>10835</u>		<u>17177</u>		<u>16181</u>

RENDEMENT durant la période du 1er au 21 Mai.

BOUVINES	160	1077	6,66	1247	7,77	1004
LOTTIN	155	974	6,29	1888	11,00	1902
BEGUINAGE	120	770	6,41	1137	9,47	1502
FOMBELLE	150	893	5,95	1407	9,32	1203
FENELOU	105	742	7,00	984	9,37	928
MANUEL	80	598	7,47	1209	15,00	1261
	<u>770 k</u>	<u>5054</u>		<u>7872</u>		<u>7800</u>

.....

RENDEMENT pendant la période du 1er Avril au 21 Mai.

: LOCAUX :	Viande employée:		Nombre de rations distribuées			
	:	:	viande Moy.	Bouillon Moy.	Légumes	:
: BOUVINES :	559,50	: 3158	: 5,64	4278	: 7,64	3753
: LOTTIN :	451,50	: 2836	: 6,27	5553	: 12,00	5332
: BEGUINAGE:	389,50	: 2188	: 5,60	3322	: 8,53	3981
: FOMBELLE :	496,50	: 3382	: 6,81	5266	: 10,00	4337
: FENELON :	305,50	: 1881	: 6,10	2451	: 8,00	2460
MANUEL :	357,50	: 2444	: 6,84	4179	: 11,00	4118
	^k 2560,00	15889		25049		23981

AVRIL (24 jours) Moyenne de rations journalières.

: BOUVINES :	: 86	: 126	: 114
: LOTTIN :	: 77	: 152	: 142
: BEGUINAGE:	: 60	: 91	: 103
: FOMBELLE :	: 103	: 160	: 130
: FENELON :	: 45	: 61	: 63
: MANUEL :	: 76	: 123	: 119

MAI (16 jours)

: BOUVINES :	: 67	: 77	: 62
: LOTTIN :	: 60	: 118	: 119
: BEGUINAGE:	: 48	: 71	: 93
: FOMBELLE :	: 50	: 87	: 75
: FENELON :	: 46	: 61	: 58
: MANUEL :	: 37	: 75	: 78

Du 1er Janvier au 21 Mai, les dépenses se sont élevées à
environ : 138.000 frs

RECETTES : 74.101,35

sur un crédit de 250.000 francs, il reste 112.000 francs.

Dans ces sommes rentrent en compte les dépenses et les recettes occasionnées par les fêtes des 14-15 et 16 Mai dernier.

Relativement à une observation faite au Conseil d'Administration, M. SAINT-VENANT déclare qu'il résulte des renseignements recueillis que presque toutes les personnes qui mangent dans les cuisines, habitent Lille.

La Commission décide de demander au Conseil d'Administration de vouloir bien fixer la date de fermeture des Fourneaux, au 20 Juin courant.

La Commission désire vivement que l'oeuvre soit continuée, et, à cet effet, autorise M. SAINT-VENANT, à présenter un rapport au Conseil d'Administration.

Pendant la période de fermeture, les contrôleurs des fourneaux vont se trouver sans emploi. A ce sujet, la Commission exprime le désir que le Conseil d'Administration leur accorde la priorité pour l'obtention des emplois qui pourraient être vacants dans les services municipaux, ces employés ayant toujours donné pleine et entière satisfaction.

La séance est levée à 18 heures.



Clare

COMMISSION de SURVEILLANCE des FOURNEAUX ECONOMIQUES.

Procès-verbal de la réunion du 20 Novembre 1922.

La Commission de surveillance des Fourneaux Economiques s'est réunie le Lundi 20 Novembre 1922, à 16 heures.

Etaient présents : M.M. BAILLY, BOUCHE, COUSSEMENT, DENNEQUIN, DHOOSCHE, LEPLAT, MARTIN et MULLIER.

M. le Secrétaire excuse M. l'Adjoint SAINT-VENANT qui, retenu à Paris, n'a pu assister à la réunion.

M. Bailly demande qu'un Président de séance soit nommé. Il en est ainsi décidé.

M. Coussement est nommé Président.

M. Bailly demande à connaître les résultats de l'ancien exercice. M. le Secrétaire donne lecture des moyennes obtenues pendant l'exercice 1922-1923.

M. le Président demande à la Commission de vouloir bien examiner les dossiers de demandes d'emploi, afin de pourvoir à une vacance.

Parmi ces dossiers, figure une nouvelle demande de Mme Gerbeau-Leterme qui cessa, l'an passé, par suite de maladie.

M. le Président propose d'examiner les dossiers en instance.

M. Martin désire que l'on tienne compte des situations méritantes.

M. Mullier déclare digne d'attention la demande de Mme Louvet, en raison de sa situation de famille et d'ancienneté.

La Commission partage cet avis et propose à l'Administration municipale : 1° Mme Louvet et, en cas de non-acceptation, 2° Mme Vve Sorreau.

Coût des repas

La Commission propose, vu l'augmentation constante de la viande et des légumes, de fixer le prix du repas à 1 fr.

Marchés

M. Mullier demande si les marchés seront agréés en temps opportun.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre adressée à M. l'Adjoint Saint-Venant, de laquelle il résulte que M. le Préfet est disposé à donner son approbation aux marchés à passer par la Ville de Lille, pour les fournitures nécessaires aux fourneaux économiques, sous la réserve, toutefois, que des offres concurrentes seront provoquées et que les marchés seront passés avec le soumissionnaire ayant fait les prix les plus avantageux.

M. Mullier se déclare satisfait et la Commission, à l'unanimité, remercie M. l'Adjoint Saint-Venant pour ses démarches entreprises.

Sur question posée par M. Martin, M. le Président demande qu'un arrêté fasse connaître aux délégués, les locaux dont ils auront la surveillance.

Il exprime ensuite le désir qu'une visite soit faite dans les cuisines afin de constater si toutes les réparations demandées ont été faites et si tout est installé en vue de l'ouverture au 4 Décembre.

Il est ainsi décidé et la Commission se réunira à cet effet, mercredi prochain, à 8 h. 1/2, pour la visite projetée.

M. Martin serait heureux que des affiches fussent posées dans toutes les cuisines, recommandant l'hygiène et la propreté.

Cette proposition sera soumise à M. l'Adjoint à l'Assistance.

Sous le bénéfice de ces observations, la séance est levée à 17 heures.